

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/03/2026

Removall annonce un partenariat exclusif avec CDC Biodiversité pour la vente des premiers certificats biodiversité volontaires issus du dispositif national SNCRR

Removall annonce un partenariat stratégique avec CDC Biodiversité, qui lui confie la commercialisation des premiers certificats Biodiversité issus des *Sites Naturels de Compensation, de Restauration et de Renaturation (SNCRR)*.

Ce partenariat marque une étape clé pour permettre aux entreprises de s'engager concrètement en faveur de la biodiversité en France, à travers un outil dédié à la restauration écologique reconnu par l'État et fondé sur des exigences scientifiques et réglementaires élevées.

Certificats Biodiversité SNCRR : un cadre reconnu par l'Etat pour agir dès maintenant

Face au déclin accéléré de la biodiversité, la **restauration des écosystèmes** constitue un **enjeu écologique majeur**. Elle appelle des actions **structurées, durables** et **ancrées sur le territoire national**.

Porté par les pouvoirs publics, le **dispositif SNCRR** constitue aujourd'hui **le seul levier d'impact volontaire dédié à la biodiversité, encadré par l'État**, au service des écosystèmes locaux et de la résilience des territoires. Il garantit un **suivi écologique de long terme** et assure des **gains écologiques** mesurables, vérifiables et durables.

Fort d'un **soutien public en France et en Europe**, il offre aux entreprises un cadre de référence clair, reconnu et exigeant pour **structurer leurs engagements en faveur de la biodiversité**.

Un projet local au service d'espèces et d'écosystèmes emblématiques

Le premier projet ouvert à la contribution volontaire se situe sur le site de **Cros-du-Mouton** à Sainte-Maxime, dans le Var. Ce projet **restaure l'habitat de plusieurs espèces** — dont la Tortue d'Hermann, le Lézard ocellé et deux cortèges d'oiseaux — grâce à la création d'une **mosaïque de milieux** et la **réduction de la pression incendie**, qui menace la fonctionnalité écologique du site et la pérennité des espèces.

Removall, de l'engagement à l'impact : un acteur de référence pour la biodiversité

Fort de son expérience dans la **structuration de projets de contribution carbone à haute intégrité** en France et à l'international, Removall met aujourd'hui cette **expertise** au service de la biodiversité.

En tant que partenaire exclusif de CDC Biodiversité, **Removall** se positionne comme un **acteur pionnier dans le déploiement des certificats biodiversité volontaires issus des SNCRR**, en structurant leur développement et en accompagnant les entreprises dans leur démarche de contribution volontaire. L'objectif est de rendre le dispositif **lisible, désirable** et **opérationnel**.

Removall

86 boulevard de Sébastopol - 75003 Paris – France

SAS au capital de 100 000 EUR

RCS de Paris - Siret : 90184197300018 - APE : 7022Z - ID TVA : FR88 901841973

CDC Biodiversité, tiers de confiance et garant de la mise en œuvre et de l'intégrité écologique des projets

CDC Biodiversité **conçoit et déploie les projets de restauration écologique** à l'origine des Unités de Contribution SNCRR, en assurant le **suivi scientifique** sur le long terme. Opérateur de référence de la restauration de la biodiversité en France, CDC Biodiversité **garantit l'additionnalité écologique, la qualité, la robustesse des méthodes, et la pérennité** des actions mises en œuvre grâce à une triple expertise écologique, foncière et financière.

En tant que **porteur de projets agréés SNCRR**, CDC Biodiversité joue un **rôle central** dans la crédibilité du dispositif, en favorisant **son déploiement dans les territoires**, dans des zones à forts enjeux de restauration écologique.

Un temps fort pour amplifier la mobilisation autour d'un dispositif pionnier

Removall et CDC Biodiversité organiseront le **22 avril 2026 un événement à Paris réunissant entreprises, partenaires institutionnels et experts**. Ce **temps d'échange** visera à présenter le **dispositif SNCRR** et à éclairer les entreprises sur les modalités d'**engagement volontaire en faveur de la biodiversité en France**.

Jérôme Beilin, CEO et co-fondateur de Removall : « L'érosion de la biodiversité est aujourd'hui l'un des risques majeurs pour nos territoires et nos activités économiques. Avec les certificats biodiversité volontaires SNCRR, nous disposons enfin d'un outil concret, crédible et structurant pour permettre aux entreprises d'agir efficacement. Ce partenariat avec CDC Biodiversité marque une étape clé pour transformer l'engagement volontaire en impact réel sur le terrain. »

Marianne Louradour, Présidente de CDC Biodiversité : « Nous ne pouvons plus attendre : il est nécessaire de massifier les contributions pour restaurer à grande échelle nos écosystèmes. Les certificats biodiversité volontaires issus des SNCRR permettent d'apporter intégrité et confiance à un instrument innovant et indispensable. Ce partenariat avec Removall a pour objectif de réunir nos compétences pour accélérer la mise en œuvre de solutions au service du respect des limites planétaires. »

Contacts presse:

REMOVALL

Site web: <https://www.removall-carbon.com/>

Email: geraldine.dufey@removall-carbon.com / come.falque@removall-carbon.com

Téléphone: +33 7 78 35 21 21 / 01 45 32 13 04

Adresse: 86 boulevard de Sébastopol, 75003 Paris, France

CDC Biodiversité

Site web: <https://www.cdc-biodiversite.fr/>

Email: david.magnier@cdc-biodiversite.com

Téléphone: + 33 6 44 26 03 95

Adresse: 141 avenue de Clichy, 75017 Paris, France